

RÉVISION DU SCOTERS **2022**

MÉTHODE

OBJECTIF « PAS »

Projet d'aménagement stratégique,
soit le projet politique partagé



QU'EST-CE QUE LE SCOTERS ?

✓ UN OUTIL

- porteur d'un **projet de territoire** une vision d'avenir (horizon 20 ans) partagée (à plusieurs EPCI) issu d'un débat entre élus locaux
- traduit dans un **document de planification à portée réglementaire**

En vigueur depuis **2006**

16 années d'application

4 modifications

1 révision en cours

3 PLUi dont 1 valant PLH-PDU (EMS)

1 PCAET (EMS) et **1** en cours (CCCE)

1 PLH (EMS) et **1** en cours (CCCE)

Un jeu **d'équilibre** en matière d'aménagement du territoire, pour mettre en cohérence les politiques publiques et s'inscrire dans un modèle en transformation

... qui se coordonne et entre en résonance avec d'autres outils au service des territoires, à diverses échelles et/ou ciblés sur des thématiques : PCAET, PLU/PLUi, Schéma, SRADDET, contrats, conventions, etc.



✓ UN TERRITOIRE RESSERRÉ, VECTEUR DE LIENS

Le SCOTERS est un **SCoT métropolitain**, dont l'influence dépasse largement l'espace administratif. Le département est potentiellement impacté par le futur projet du SCOTERS et de sa Métropole.

L'enjeu du dialogue renforcé est central, pour partager le projet global et sa déclinaison opérationnelle, au sein du SCoT comme avec les SCoT voisins.

4 EPCI

104 communes

580 000 habitants

50% des habitants et des logements du Bas-Rhin

60% des emplois

dont **85%** sur la seule métropole

LE MONDE CHANGE, LE SCOTERS AUSSI !

✓ les attentes en matière écologique, sociale et climatique prennent un caractère d'urgence et mobilisent les populations

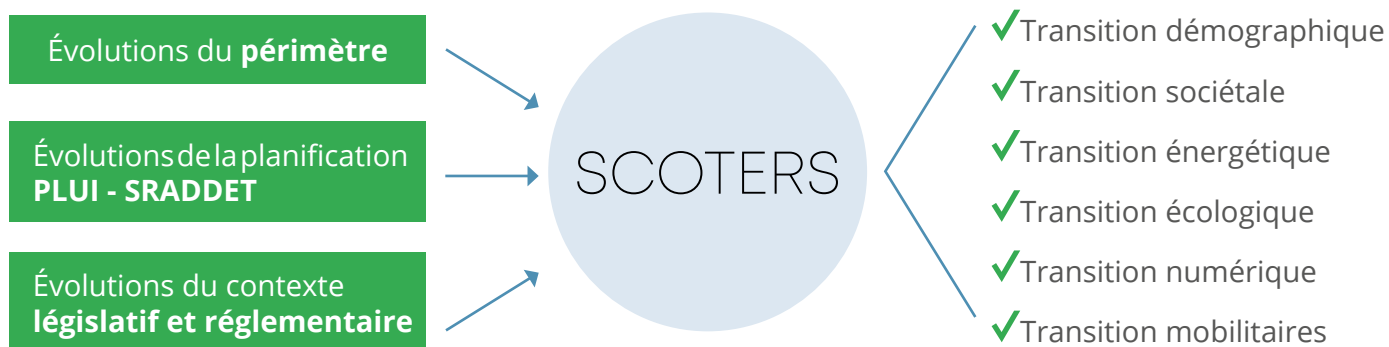
✓ les enjeux de santé publique, exacerbés par la crise sanitaire depuis 2019, réinterrogent nos modes de vie et renforcent notre recherche de qualité de vie au quotidien

✓ le foncier se transforme en défi pour tendre vers l'objectif de « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) à horizon 2050, passant nécessairement par un important changement de pratique

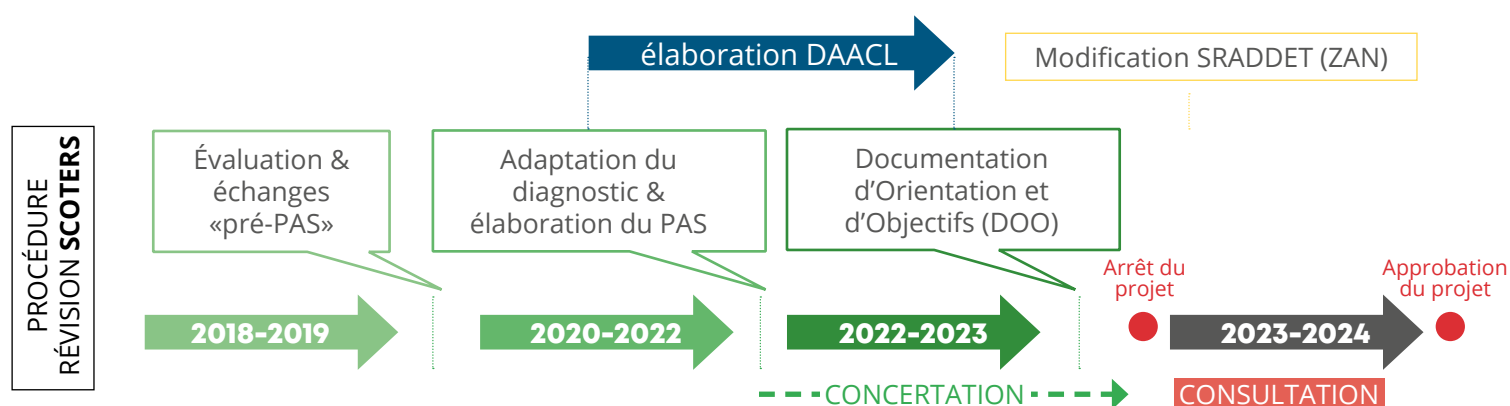
La construction du SCoT vise à décliner les attentes réglementaires d'échelle nationale (code de l'urbanisme) et régionale (SRADDET et autres schémas thématiques) qui s'imposent, avec les besoins locaux, pour définir une vision d'aménagement du territoire partagée à horizon 20 ans.



POURQUOI UNE RÉVISION ET COMMENT ?



La **révision du SCOTERS** a été prescrite fin 2018, suite au bilan des « effets du SCoT » (obligation réglementaire tous les 6 ans).







DEPUIS 2019 ...

Des travaux et réflexions politiques, animés/accompagnés par l'équipe du syndicat mixte et l'expertise de l'ADEUS.

✓ DES APPROFONDISSEMENTS THÉMATIQUES

- **2019** : ÉTUDE AGRICOLE PROSPECTIVE (CHAMBRE D'AGRICULTURE)
- **2019** : GRENELLE DES MOBILITÉS
- **2019-2021** : AMI PLANIFICATION BAS-CARBONE (ADEME/CEREMA)
- **2021-2022** : PROJET TRANSFRONTALIER « MORO » SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- **2022** : ÉLABORATION DU DAACL (COMMERCE-ARTISANAT-LOGISTIQUE) DU SCOTERS RÉVISÉ

✓ LE SOUCI DE L'APPROPRIATION POLITIQUE, UN ENJEU FORT IDENTIFIÉ DANS LE BILAN

**une « note d'intention » préparée dès 2018,
réappropriée et approfondie par les nouveaux élus depuis 2020**

Les travaux sont fondés sur le bilan des effets du SCoT de 2018, valant diagnostic qui sera approfondi pour appuyer le projet issu des choix politiques d'aménagement du territoire du SCOTERS.

- **MAI 2019** : 2 SÉMINAIRES « TRANSITIONS »
- **DÉCEMBRE 2019** : VALIDATION D'UNE « NOTE D'INTENTION »
- **DÉCEMBRE 2020** : INSCRIPTION DANS LA DÉMARCHE « SCOT MODERNISÉ »
- **DÉBUT 2021** : 4 RENCONTRES TERRITORIALES AVEC LES EPCI
- **DE SEPTEMBRE 2021 À MARS 2022** : DES GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES

Zoom sur les groupes de travail politiques

✓ des ateliers impliquant les délégués au SCOTERS, présidés par un binôme de membres du bureau, préparés avec les référents techniques des EPCI et structures partenaires

✓ des échanges en groupes restreints pour faciliter les échanges, animés à l'aide de méthodes participatives

✓ 3 grands sujets : Habitat – Economie – Mobilité, regardés au sens de l'ambition à porter collectivement ou encore au sens de la « qualité » visée, traduits cartographiquement

✓ une restitution systématique en comité syndical à l'ensemble des délégués au SCOTERS

12 à 15 participants par ateliers, dont les Présidents* et vice-présidents thématiques des EPCI membres, sur 5 temps de réunion soit 28 élus impliqués au total.

* Vice-présidents du SM SCOTERS

Voir la synthèse des ateliers dans la note « projet »





ÉLÉMENTS SYNTHÉTIQUES DE DIAGNOSTIC

DÉMOGRAPHIE (références 2013-2018) : un territoire moteur de la croissance du Bas-Rhin et au-delà

- Le SCOTERS est le territoire le plus dynamique du Bas-Rhin et du Grand Est, du fait de la présence de polarités d'emplois et d'une bonne desserte en transports
- L'Eurométropole de Strasbourg représente à elle seule 84,7 % de la population du Bas-Rhin (poids stable)
- Une augmentation constante du nombre de ménages (261 742 ménages en 2016), bien que légèrement ralentie depuis 2006 à l'instar de la taille moyenne des ménages (2,16 en 2016). Un retour de la croissance du nombre de couples avec enfant(s)

LOGEMENTS : un objectif annuel de production de logements (soit 4000 sur le SCOTERS) régulièrement atteint

- 290 178 logements sont recensés dans le SCOTERS, soit 53,1 % du parc bas-rhinois
- La métropole représente 83% de la construction neuve dans le SCOTERS, soit près de 43 000 logements créés entre 2007 et 2018, en augmentation constante depuis les années 1990, avec une accélération du rythme de croissance ces dernières années
- Les objectifs de production de logements inscrits dans le SCOTERS ont été dépassés au profit de l'Eurométropole
- 85% des logements de 2045 sont déjà construits



FONCIER : réduction de la consommation et efficacité foncière reconnue

- La consommation foncière induite par la construction neuve s'est fortement réduite
- Plus de 80% de la construction neuve s'opère sans étalement urbain sur les terres agricoles ou les espaces naturels, durant les dernières périodes
- Cependant la densité stagne, voire régresse en dehors de l'Eurométropole (7 log/ha de moins en moyenne)

MOBILITÉ :

cohérence entre urbanisation et desserte en transports collectifs à maintenir dans un contexte en évolution

- Une nouvelle logique domine aujourd'hui avec le projet de REM qui poursuit notamment l'objectif de développer considérablement les dessertes et cadencement, ferré et routier
- D'autres réalisations en cours et à venir (TSPO, requalification de l'A35 en lien avec le COS, ZFE) sont autant d'éléments structurants pour la stratégie de mobilité décarbonée du SCOTERS
- Les habitants du SCOTERS génèrent 2 210 000 déplacements quotidiens, dont 1 850 000 pour les habitants de l'Eurométropole, soit une augmentation de +10 % depuis 2009 ; ceci alors que 2/3 des actifs de la métropole travaillent et habitent dans l'Eurométropole
- Les parts modales évoluent avec une forte croissance de la marche et du vélo. Les 4 EPCI sont engagés dans la promotion des itinéraires cyclables pour un usage renforcé au quotidien

ÉCONOMIE :

stabilité du poids du SCOTERS dans l'emploi alsacien et dynamique en termes de création d'établissements

- Polarisation de l'emploi alsacien dans le SCOTERS (280 000 emplois)
- Croissance double de celle du département (59 % des emplois du Bas-Rhin, 37% des emplois alsaciens, + 0,66 % de croissance annuelle contre + 0,32 % dans le département)
- La sphère présentielle dominante (60% des établissements du SCOTERS et 67% des emplois dans le tertiaire) qui cache le poids de l'économie productive (60% des activités productives du Bas-Rhin soit 17 700 établissements)
- Le territoire du SCOTERS est le plus agricole d'Alsace avec 60% d'espaces agricoles soit 52 234 hectares.

ENVIRONNEMENT :

limitation de la pression de l'urbanisation sur les espaces sensibles

- Territoire alsacien abritant la plus grande surface de zones à dominante humide (30 558 ha) et 3,7% des espaces forestiers.
- Les émissions de polluants ont diminué selon les types de 43% à 95%.
- Si les émissions de GES en 2019 s'élèvent à 2573 ktc02e et sont en baisse de 28% depuis 1990, la séquestration carbone par la biomasse permet de capter seulement 1,98% des émissions de GES du territoire. De plus depuis 2010, on constate une diminution de la quantité séquestrée de 17%.



ÉNERGIE :

enjeu de rénovation du parc ancien et de développement des mobilités décarbonnées

- La consommation d'énergie finale s'élève à 13 773 GWh : 31% de produits pétroliers, 28% électricité et gaz naturel, 5% bois énergie/ 29% résidentiel, 26% tertiaires et 24% transports
- La production d'énergie renouvelable représente 3 111 GWh : 82% pour l'hydraulique, 7% du bois énergie et 5% des PAC.
- La facture énergétique nette déficitaire s'élève à 1.2 milliards d'€/an, soit 2003 € par habitant/an
- Près de 20% des ménages présentent un risque de précarité énergétique (habitat et eau chaude sanitaire).





13 rue du 22 novembre
67 000 STRASBOURG
Tél. 03 88 15 22 22

www.scoters.org

CRÉDITS PHOTOS :
Syndicat Mixte, ADEUS,
Eurométropole de Strasbourg,
F. Zvardon